



Le projet de l'association GEPSO de 2025 à 2030



Ce document est le **projet de l'association GEPSO**.

GEPSO veut dire :

Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux.

Le projet de l'association,
c'est les **missions que le GEPSO veut faire**.



Une mission, c'est ce que je dois faire.

Par exemple, votre mission est :

- d'avoir un travail



- d'apprendre à jouer de la musique



- de gagner au foot



Par exemple, une mission de l'association GEPSO est de former les professionnels.



Les professionnels sont par exemple les éducateurs.

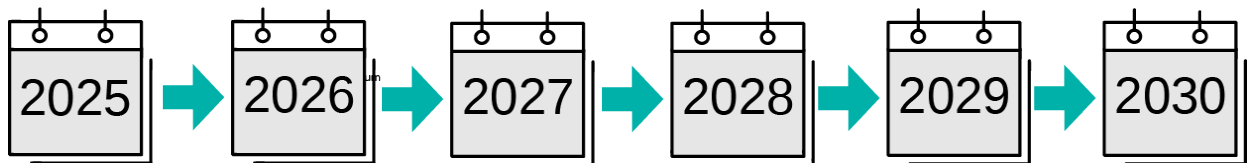
Dans le projet de l'association, les missions du GEPSO sont créées avec :

- vous
- vos familles
- les professionnels

Dans le projet de l'association, les missions sont créées pour 5 ans.

Ils commencent en 2025.

Ils finissent en 2030.



Après 2030, le GEPSO va choisir d'autres missions.

Par exemple, à l'école ou au foyer, vous apprenez des choses différentes tous les ans.

Donc à l'école ou au foyer, vous avez des nouvelles missions tous les ans.

Ce document explique :

- ce qu'est le GEPSO
- les missions du projet de l'association

Qui est le GEPSO ?

Le GEPSO est une **association**.

Une association est un groupe :

- d'établissements et services qui ont le même projet
- de personnes qui ont le même projet.



Par exemple, une association est :

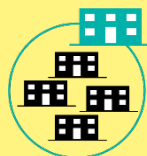
- un club de football
- un club de danse
- un centre de loisirs

Le GEPSO est aussi une **fédération**.



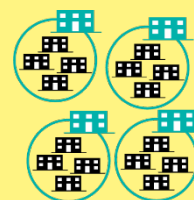
Une fédération regroupe
des organismes gestionnaires qui ont le même projet.

**Les organismes gestionnaires dirigent
des établissements et services.**



Le GEPSO regroupe **250 organismes gestionnaires**.

Leur projet commun est le projet de l'association
expliqué dans ce document.



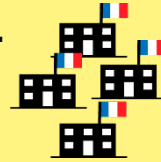
Les organismes gestionnaires **rejoignent** la fédération GEPSO.

Ils **ont choisi de faire partie de la fédération**.

Les établissements, les services et les personnes accompagnées

Le GEPSO regroupe **850 établissements et services**.

Les établissements et services sont **publics**.



Public veut dire que les établissements et services appartiennent à l'Etat

L'Etat est un groupe de personnes qui dirigent la France.



L'Etat prend des décisions pour que tout fonctionne bien, comme :

- des écoles
- des hôpitaux
- les établissements et services du GEPSO

Le GEPSO est **national**.



National veut dire que les **établissements et services du GEPSO sont partout en France**.

Les établissements et services du GEPSO **peuvent accompagner 53 000 personnes**.

Les **personnes accompagnées** peuvent être :

- des bébés
- des enfants
- des adolescents
- des adultes jeunes
- des adultes plus vieux



Les personnes accompagnées peuvent avoir **un handicap**.

Un handicap veut dire que la personne peut avoir des difficultés à vivre dans leur quotidien.

Les difficultés sont par exemple :

- à entendre 
- à voir 
- à apprendre 
- ou à comprendre les autres 

Les personnes accompagnées peuvent être des enfants à protéger.



Ça s'appelle la **protection de l'enfance**.

Parfois certains enfants :

- ne sont pas bien soignés
- vivent dans des endroits difficiles pas adaptés
- n'ont pas de parents

Les professionnels de la protection de l'enfance viennent les aider pour être sûrs :

- qu'ils soient en sécurité
- qu'ils grandissent bien

Les valeurs du GEPSO

Une **valeur** est une **idée qui est très importante pour vous et dans votre vie.**

Par exemple, des valeurs sont :

- la liberté
- le respect



Les valeurs sont ce qui nous unit tous :

- vous
- et les professionnels

Par exemple, les professionnels sont des éducateurs.

Le GEPSO a **plusieurs valeurs.**

Elles expliquent **ce qui est important pour le GEPSO.**

Pour le GEPSO, il est important **d'accompagner** :

- tout le monde
- de manière égale



Egal veut dire que les personnes accompagnées et les professionnels sont tous bien traités de la même manière.

Pour le GEPSO, il est important que **les professionnels défendent les droits des personnes accompagnées**



Par exemple, vous avez le droit de voter.

Si vous êtes malade, vous avez le droit de voir un médecin.

Pour le GEPSO, il est important de **discuter** :

- entre professionnels
- entre établissements et services
- avec les personnes accompagnées



Par exemple, le GEPSO organise des rencontres pour réfléchir ensemble à comment mieux vous accompagner.

Pour le GEPSO, il est important **d'avoir des établissements et services avec des fonctionnements différents.**

Par exemple, le GEPSO regroupe :

- des établissements qui accompagnent des adultes
- des établissements qui accompagnent des enfants
- des services qui accompagnent des enfants qui ont des difficultés à voir

Pour le GEPSO, il est important **d'avoir des personnes accompagnées différentes.**

Par exemple, le GEPSO accompagne :

- des enfants et des adultes
- avec des handicaps différents

Pour le GEPSO, il est important **d'être dans des endroits de la France différents.**



Par exemple, le GEPSO regroupe des établissements et services dans les villes de :

- Lyon
- Paris



Le GEPSO a des établissements et services aussi dans d'autres villes.

Les 4 missions du GEPSO

Fédérer

La 1^{ère} mission du GEPSO est de **fédérer les professionnels et les personnes accompagnées.**

Fédérer veut dire que vous travaillez ensemble à améliorer votre accompagnement.



Pour cela, le **GEPSO intervient à plusieurs niveaux :**

- Au niveau de toute la France
- Au niveau des départements
- Au niveau des villes



Le GEPSO crée des échanges entre les personnes de ces différents niveaux.

Les échanges peuvent être différents :

- des évènements pour se rencontrer 
- des réunions de travail en visioconférence 

Par exemple, le GEPSO a créé en 2022 le « Réseau des personnes accompagnées ».

C'est un groupe qui se réunit :

- en visioconférence 
- plusieurs fois par an 
- avec des personnes accompagnées comme vous

Elles parlent des sujets qui sont importants pour elles.

Les échanges peuvent se faire avec **des outils créés par le GEPSO**.

Ces outils permettent d'aider les échanges et les partages entre :

- vous
- les professionnels travaillant au GEPSO
- les professionnels des établissements et services du GEPSO

Par exemple, le GEPSO a créé un outil appelé « DIEZE ».

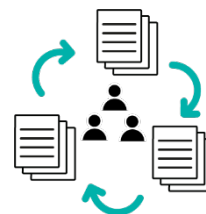


DIEZE est un site internet.

Il est pour :

- les professionnels
- les établissements et les services du GEPSO

Chacun peut partager des documents utiles pour leur travail avec l'outil DIEZE.



Le GEPSO a aussi des **partenaires** pour :



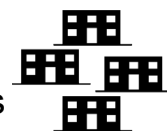
- avoir plus d'échanges entre les professionnels
- partager des expériences de travail différentes
- partager des méthodes de travail différentes

Les partenaires peuvent être :

- des associations



- des établissements et services qui accompagnent des personnes



Par exemple, le Collectif Handicap est un partenaire du GEPSO.



Il regroupe d'autres fédérations comme le GEPSO.

Accompagner

La 2^{ème} mission du GEPSO est **d'accompagner les personnes**.

Pour cela, le GEPSO leur donne :

- des **informations**



- des **formations**



Les informations et les formations sont sur :

- les **métiers** des professionnels des établissements et services du GEPSO
- **comment bien accompagner** des personnes comme vous.

Elles peuvent être données à :

- des personnes accompagnées comme vous
- des professionnels des établissements et services du GEPSO
- des citoyens intéressés

Les citoyens sont toutes les personnes qui vivent en France.

Par exemple, chaque année le GEPSO organise une formation appelée « les assises nationales des établissements publics ».

En novembre 2024, elle a eu lieu dans la ville de Bron.

Des professionnels et des personnes accompagnées étaient présents.

Pour le GEPSO, il est **très important d'accompagner tout le monde.**

Le GEPSO veut que **chaque personne puisse avoir accès à ces informations.**

Le GEPSO **rassemble les informations pour aider les professionnels à :**

- les avoir
- les donner à d'autres professionnels

Par exemple, ces informations peuvent être sur comment bien accompagner des personnes comme vous.

Ces informations s'appellent « **des bonnes pratiques** ».



Innover

La 3^{ème} mission de GEPSO est **d'innover pour encore mieux vous accompagner.**

Innover veut dire :

- améliorer ce qui est fait dans les accompagnements
- tester de nouvelles méthodes
- tester de nouveaux outils



Par exemple, le GEPSO a créé une méthode d'accompagnement pour aider les enfants dans leur santé.

Dans cette méthode d'accompagnement, un médecin voit les difficultés de l'enfant.

Puis, l'enfant va aller à des rendez-vous médicaux en fonction de ces difficultés.

Il peut aller à un rendez-vous avec :

- une psychologue



- une orthophoniste



Pour innover, le GEPSO utilise :

- des informations de la recherche scientifique
- des évaluations des établissements et services

De plus, le **GEPSO aide l'Etat à améliorer la vie des personnes accompagnées comme vous.**

Ils créent ensemble de nouvelles **politiques publiques.**

Les politiques publiques sont des décisions prises par l'Etat pour améliorer la vie des citoyens.

Par exemple, l'Etat a créé :

- les hôpitaux pour soigner les citoyens
- les écoles pour apprendre un métier aux enfants
- les établissements et services pour aider les personnes accompagnées

Le GEPSO donne des informations sur les établissements et services à l'Etat.

L'Etat utilise ces informations pour améliorer leurs politiques publiques.

Les informations sont par exemples :

- comment fonctionnent les établissements et services
- les bonnes pratiques des professionnels

Les bonnes pratiques sont ce que les professionnels font pour bien accompagner des personnes comme vous.



S'engager

La 4^{ème} mission du GEPSO est de **s'engager à améliorer le service public.**

Les établissements et services du GEPSO sont des services publics.

Les hôpitaux sont aussi des services publics.

Le GEPSO a **4 engagements**.

Le 1^{er} engagement est d'avoir **un service public inclusif.**



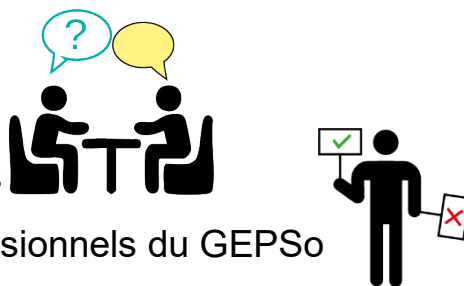
Cela veut dire que le GEPSO veut que

les établissements et services peuvent accompagner tout le monde.

Le 2^{ème} engagement est de **co-construire le service public avec les personnes accompagnées.**

Co-construire veut dire :

- demander votre avis
- écouter vos besoins et attentes
- décider avec vous et les professionnels du GEPSO



Le 3^{ème} engagement est de **valoriser le travail des professionnels.**

Valoriser veut dire :

- montrer que le travail des professionnels est important
- respecter le travail des professionnels

Pour valoriser le travail des professionnels, le GEPSO peut :

- en parler à d'autres personnes
- donner les moyens aux professionnels de travailler correctement

Les moyens sont par exemple :

- de l'argent 
- du temps 
- une formation 
- avoir plus de professionnels avec qui travailler 

Le 4^{ème} engagement est de **défendre les droits des personnes accompagnées comme vous.**



Par exemple, vous avez le droit de voter.

Si vous êtes malade, vous avez le droit de voir un médecin.

Conclusion

Le projet de l'association GEPSO présente 4 missions :

- Fédérer
- Accompagner
- Innover
- S'engager

Le GEPSO a défini **4 règles importantes à suivre dans toutes ces missions.**

La 1^{ère} règle est de **co-construire des services publics avec les personnes accompagnées** comme vous.

La 2^{ème} règle est **d'intervenir à plusieurs niveaux :**

- Au niveau de toute la France
- Au niveau des départements
- Au niveau des villes



La 3^{ème} règle est de **respecter l'environnement** à chaque fois.

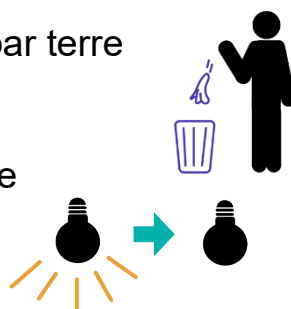
L'environnement est tout ce qui nous entoure.

Par exemple, ce qui nous entoure est :

- les professionnels
- la famille
- les salles
- le matériel, comme les frigos
- la nature

Pour respecter l'environnement, vous pouvez par exemple :

- jeter ses déchets à la poubelle et pas par terre
- éteindre la lumière en sortant de la salle



La 4^{ème} règle est **d'évaluer les actions des établissements et services du GEPSO.**

Ces évaluations permettront d'aider le GEPSO et l'Etat
à **améliorer pour longtemps :**

- les services publics
- votre accompagnement

Merci à l'équipe de relecture du document

Ce document est écrit en FALC.

FALC veut dire Facile A Lire et à Comprendre.

**Ce document a été réalisé en partenariat
avec PAIPS et l'ESAT Jacques Chavent de l'Adapei 69.**



Ce document a été relu et validé en 2025 par Zini Deborah, Lejeune Sylvie, Chautard Patrick et Merville Fabien de l'Esat Jacques Chavent (Adapei 69).

Les pictogrammes du document sont créés par PAIPS.

© Logo européen Facile à lire: Inclusion Europe. Plus
d'informations sur le site easy-to-read.eu